

d'opérations distinctes que dans le travail à la main pour obtenir le même produit, parce que le travail à la machine implique toujours une plus grande division du travail ;

2o D'autre part, il faut, en général moins de temps parce que la machine accroît considérablement la puissance productive de l'homme ;

3o Il y a moins d'argent à payer en salaires. Rapidité, abondance, économie de la production : voilà des avantages incontestables.

Poussant plus avant dans les rapports du salaire et de la machine à l'aide de nombreux exemples et des données de la statistique, M. Levasseur établit :

1o Que le taux général des salaires a augmenté, malgré certaines exceptions, simultanément avec la force mécanique, et que c'est particulièrement dans les industries transformées par la machine que l'augmentation s'est fait sentir ;

2o Que la machine a diminué la fatigue physique du travailleur et que, bien que le travail soit souvent moins varié à la machine qu'à la main, elle exige souvent plus d'intelligence ;

3o Que, si la machine remplace l'ouvrier, elle sollicite la consommation par l'abondance ou la nouveauté des produits, et amène par suite une demande plus grande de bras : ce qui est rendu évident par le nombre des ouvriers, lequel, sous le régime actuel de la machine, est beaucoup plus considérable qu'il n'était dans le passé ;

4o Que la machine, en procurant un salaire aux femmes et aux enfants est loin d'être l'ennemie du bien-être de la famille, mais qu'en cette matière il y a eu des abus contre lesquels la loi et plus encore le progrès des mœurs doivent protéger les mineurs ;

5o Que la machine, qui a pour

corollaire la grande industrie, a rendu parfois le chômage plus apparent, mais ne l'a pas aggravé et semble, au contraire, dans beaucoup de cas, en avoir réduit la durée.

Des perfectionnements de la machine et la distribution de la force motrice pourront peut-être quelque jour faciliter le travail mécanique à domicile et contribuer à maintenir certaines industries domestiques. Il y a des philanthropes qui l'espèrent, et M. Levasseur est de ceux qui le désirent. Mais il est difficile de croire que ces facilités contre-balancent les avantages de discipline et d'économie des grands ateliers et, en tout cas, ce n'est pas dans cette direction que s'accomplit jusqu'ici la transformation industrielle. Il est vrai que les moteurs électriques n'en sont encore qu'à leurs débuts.

Peut-être des groupes d'ouvriers, devenus capables non seulement d'exécuter la fabrication, mais aussi de conduire l'opération commerciale,—ce qui est plus difficile,—parviendront-ils à supprimer le conflit entre l'outillage et la main d'œuvre, en devenant eux-mêmes propriétaires collectifs de leurs instruments de travail. On en voit dès maintenant des exemples ; toutefois, la société coopérative de production est encore une rare exception et elle semble, pour notre génération tout au moins, destinée à rester l'exception.

C'est le salariat qui est et qui demeurera longtemps, probablement même toujours, la règle générale. Ce salariat est un contrat d'échange de travail contre de l'argent, contrat qui est aussi légitime et qui n'est pas plus asservissant que le contrat de vente d'une marchandise contre de la monnaie.

Pour résumer par un conseil pratique sa communication, M. Levasseur dit aux entrepreneurs : " La machine est un puissant générateur de richesse, quand on l'emploie à